



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-71973>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-71973**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : OPH Plaine Commune Habitat

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 482741071

**Ville** : Saint-denis

**Code postal** : 93200

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 93

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.maximilien.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 25TVXREEMPL10ASCENSEURS

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Pôle Commande Publique

**Adresse mail du contact** : Directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 148136100

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Application des articles R-2142-1 et suivants du Cde de la commande publique. DUME ou, formulaires DC1 et DC2, lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants. (Les documents DC1 et DC2 à remplir sont disponibles sur le site internet du Ministère en charge des finances ([www.colloc.bercy.gouv.fr/formulaires/](http://www.colloc.bercy.gouv.fr/formulaires/))). - copie de la déclaration de l'activité auprès du Procureur de la République ou démarches équivalente pour les candidats ne résidant pas en France. - copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire (voir le détail dans le RC).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le candidat devra fournir une déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant la réalisation de

prestations identiques ou similaires à celles objets du présent accord cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ou tout autre documents équivalents (ex : Déclaration appropriée de banque).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat pourra produire des certificats de capacité ou tout document équivalent. Le candidat présentera une liste de prestations identiques ou similaires à celles objets du présent accord-cadre, en cours d'exécution ou exécutées au cours des cinq dernières années. Pour justifier de leur capacité technique, les candidats produiront une liste détaillée du matériel de l'entreprise et de leurs moyens humains généraux. Les candidats doivent également fournir une attestation de compétence en cours de validité définissant les modalités de la formation des travailleurs sur la prévention des risques liés à l'amiante.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 04/08/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : OPH PLAINE COMMUNE HABITAT

**Critères d'attribution** : Prix : 50%, Valeur technique: 25%, Délais proposés: 21%, Respect du cadre du mémoire technique : 4%.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : ACCORD-CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT COMPLET DE 10 ASCENSEURS SUR LE PATRIMOINE DE PLAINE COMMUNE HABITAT

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45313100

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent accord-cadre a pour objet le remplacement de dix ascenseurs du patrimoine de Plaine Commune Habitat. Les spécifications techniques relatives à la nature des travaux sont indiquées dans le C.C.T.P. propre à chacun des lots. Le présent accord-cadre est décomposé en deux lots au total, définis comme suit : -Lot n°1 : Remplacement complet de 4 ascenseurs situés 3 rue ARTHUR RIMBAUD, 3 Place LAUTREAMONT, 2 et 4 Place MALLARME à Saint-Denis (93200), -Lot n°2 : Remplacement complet de 6 ascenseurs situés 1, 2, 5 ALLEE DES SAULES à Saint-Denis. Chacun des lots fera l'objet d'un accord-cadre séparé. Il pourra être attribué un ou plusieurs lots à un seul candidat sous réserve qu'il présente un dossier complet pour chaque lot. Les lots N°1 et N°2 du présent accord-cadre sont traités pour partie à prix global et forfaitaire et pour partie à bons de commande. La partie forfaitaire correspond aux travaux de remplacement complet des 4 ascenseurs pour le lot N°1 et des 6 ascenseurs pour le lot N°2. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, la partie à bons de commandes de chacun des lots ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes serait de 100 000 euro(s) HT et le montant maximum annuel des commandes s'élève à 200 000 euro(s) HT, pour chacun des lots. Ces montants sont purement indicatifs, en aucun cas l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ces montants. Les prix applicables sont ceux du B.P.U propre à chacun des lots et appliqués aux quantités réellement exécutées. Les lots n°1 et n°2 du présent accord-cadre ne sont pas décomposés en tranches. Aucune variante n'est imposée au titre des lots n°1 et n°2 du présent accord-cadre. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée au titre des lots n°1 et n°2 du présent accord-cadre.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Saint-Denis (93200)

**Durée du marché (en mois)** : 36

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**

**Marché alloti : Oui**

## **Section 5 - Lots**

- **Description du lot :** Le lot N°1 porte sur le remplacement complet de 4 ascenseurs situés 3 rue ARTHUR RIMBAUD, 3 Place LAUTREAMONT, 2 et 4 Place MALLARME à Saint-Denis (93200). Le lot N°1 du présent accord-cadre est traité pour partie à prix global et forfaitaire et pour partie à bons de commande. La partie forfaitaire correspond aux travaux de remplacement complet des 4 ascenseurs. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, la partie à bons de commandes du lot N°1 ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes serait de 100 000 euro(s) HT et le montant maximum annuel des commandes s'élève à 200 000 euro(s) HT. Ces montants sont purement indicatifs, en aucun cas l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ces montants. Les prix applicables sont ceux du B.P.U. du lot N°1 et appliqués aux quantités réellement exécutées. Le lot n°1 du présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Aucune variante n'est imposée au titre du lot n°1 du présent accord-cadre. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée au titre du lot n°1 du présent accord-cadre. En application du règlement intérieur de l'OPH relatif aux procédures adaptées, à l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations. L'acheteur peut cependant attribuer le lot N°1 de l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociations. Le lot n°1 est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au terme de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. Le délai d'exécution des travaux objets du lot 1 est de 2 ans à compter de la réception de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45313100**

**Estimation de la valeur hors taxes du lot : 200000 euros**

**Lieu d'exécution du lot : Saint-Denis (93200)**

- **Description du lot :** Le lot n°2 porte sur le remplacement complet de 6 ascenseurs situés 1, 2, 5 ALLEE DES SAULES à Saint-Denis (93200).. Le lot N°2 du présent accord-cadre est traité pour partie à prix global et forfaitaire et pour partie à bons de commande. La partie forfaitaire correspond aux travaux de remplacement complet des 6 ascenseurs. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, la partie à bons de commandes du lot N°2 ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes serait de 100 000 euro(s) HT et le montant maximum annuel des commandes s'élève à 200 000 euro(s) HT. Ces montants sont purement indicatifs, en aucun cas l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ces montants. Les prix applicables sont ceux du B.P.U. du lot N°2 et appliqués aux quantités réellement exécutées. Le lot n°2 du présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Aucune variante n'est imposée au titre du lot n°2 du présent accord-cadre. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée au titre du lot n°1 du présent accord-cadre. En application du règlement intérieur de l'OPH relatif aux procédures adaptées, à l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations. L'acheteur peut cependant attribuer le lot N°2 de l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociations. Le lot n°2 est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au terme de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. Le délai d'exécution des travaux objets du lot 1 est de 2 ans à compter de la réception de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45313100**

**Estimation de la valeur hors taxes du lot : 200000 euros**

**Lieu d'exécution du lot : Saint-Denis (93200)**

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** 1/La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique et du règlement intérieur relatif à la procédure adaptée de Plaine Commune Habitat pris en application de la délibération N°SGB 2024-05-07 du 28 mai 2024. La procédure utilisée est celle du MAPA 3. En application du règlement intérieur de l'OPH relatif aux procédures adaptées, à l'issue de l'analyse des offres l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations. Dans cette hypothèse, les modalités de la négociation seront plus précisément décrites dans le cadre de l'invitation à la négociation que recevra chaque candidat. L'Acheteur peut cependant attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations. 2/Modalités du dossier de retrait de consultation : les dossiers de consultation peuvent être téléchargés gratuitement sur la plateforme de dématérialisation [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr) - 3/ Modalités de remise des candidatures et des offres : les plis seront remis obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante : [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr). Les conditions de remises sont détaillées dans le RC. Les dossiers dont le téléchargement sur la plateforme dématérialisée ne seraient pas complets à l'heure limite, ne seront pas retenus. 4/ Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le R.C. 5/ Le montant indiqué en section 5 "valeur estimée" concerne le montant estimatif de la partie à bons de commande des lots N°1 et N°2 sur la totalité de la durée de l'accord-cadre. En aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ces montants. 6/ La visite des sites est conseillée mais pas obligatoire

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 25/06/2025